

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 6 | BOURLAMAQUE ET LOUVICOURT

Compte rendu

Séance du 20 mai 2026 à 19 h à la Maison Lamaque située au 119, rue Perry

PRÉSENCES :

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no° 6, présidente du conseil de quartier

M. William Côté Cloutier, conseiller de quartier

Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier

Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier

INVITÉS :

Mme Doris Blackburn, experte-conseil stratégique relations avec le milieu, conformité et projets, Eldorado Gold Québec

Mme Valérie Gourde, directrice communications stratégiques et relations avec le milieu, Eldorado Gold Québec

M. Jessy Thelland, directeur régional – développement stratégique de projets miniers, Eldorado Gold Québec

ABSENTS :

Mme Line Charest, conseillère de quartier

M. John Rollin, conseiller de quartier

Poste vacant (1)

ASSISTANCE : 3 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. William Côté Cloutier, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-05-01



3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 25 février 2026

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. William Côté Cloutier, de l'adopter avec les modifications demandées aux points 6 et 13 d).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-05-02

Suivis :

- a. **Limite de vitesse – parc et patinoire** : Suite à l'évaluation du conseil municipal, une limite de 30 km/h sera instaurée aux abords des patinoires jugées problématiques, plutôt qu'à l'ensemble des sites.

- 4. **Présentation d'Eldorado Gold** : Les représentants d'Eldorado Gold Québec ont effectué une mise à jour des projets et des opérations de la minière, suivie d'une période de questions.

5. Élection – 1 poste vacant

- a. **Élection** : À la suite du départ de M. Yval St-Pierre, M. Rémi Dion, ayant préalablement signifié son intérêt, est élu sans opposition pour une période de deux ans.
- b. **Transmission à la Ville** : Sur proposition de Mme Vanessa Webster, il est recommandé au conseil municipal d'entériner, sans opposition, l'élection de M. Rémi Dion pour deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-05-03

- 6. **SOPFEU** : À la suite des incendies de Senneterre, la SOPFEU a mené une étude sur les risques d'incendie de forêt. Val-d'Or s'est classée au deuxième rang des villes les plus à risque au Québec, en raison notamment de la prédominance des conifères et des vents estivaux. Des cartes de criticité ont été produites par secteur. Dans le boisé derrière les rues Villeneuve et Williston, des travaux d'élagage et d'abattage sélectif (et non des coupes à blanc) seront réalisés en collaboration avec le Service de sécurité incendie.
- 7. **Taxibus** : Une entente entre Taxibus et Autobus Maheux sera prochainement officialisée, ce qui permettra aux résidents de Dubuisson et Louvicourt de bénéficier à nouveau du service de transport interrompu depuis la pandémie. Par ailleurs, Taxibus célèbre son 25^e anniversaire et 1 million de accompagnements, et a ajouté plusieurs arrêts à son circuit. La capacité limitée à quatre passagers par véhicule demeure toutefois problématique. Deux pistes d'amélioration ont été soulevées : augmenter le nombre de places et créer une ligne fixe cégep-université / centre commercial.
- 8. **Lac-à-l'épaule – 22 mai** : Un lac-à-l'épaule du conseil municipal était prévu le 22 mai afin de déterminer les priorités, notamment en ce qui concerne les disparités de services entre les secteurs urbain et périurbain. La rencontre a été reportée à une date indéterminée.



9. Vitesse

a. Village minier : Un citoyen a signalé des problèmes de vitesse le matin et le soir, causés par des étudiants du Centre de formation professionnelle se déplaçant vers la Cité de l'Or. Les mesures suivantes ont été prises ou envisagées :

- Demande à l'agente de police de quartier de patrouiller dans le secteur ;
- Sensibilisation du directeur général de la Cité de l'Or à cette problématique ;
- Installation possible d'un dos d'âne sur le site de la Cité de l'Or ;
- Ajout d'une clause au contrat des festivals demandant aux participants de respecter la limite de vitesse et de faire preuve de courtoisie.

Des mesures seront prises afin de réduire la vitesse dans le Village minier.

b. Autres secteurs : La présidente a demandé à l'agente de police d'effectuer des contrôles radar aux endroits ciblés suivants :

- **Boulevard Forest / Denison / rue Self :** vitesse excessive aux heures de pointe, notamment de la part des parents. La présidente a déjà sensibilisé les établissements Saint-Sauveur et Saint-Joseph à cet enjeu, mais le problème persiste.
- **Rue Perreault :** M. Côté Cloutier a suggéré l'installation de bacs à fleurs comme mesure d'apaisement afin de réduire la vitesse de circulation.
- **Lacs Ben et Bayeul :** problématique de vitesse récurrente lors de l'ouverture de la saison de pêche.

10. Autres points d'information :

- a. Semaine Agir ensemble pour la sécurité de tous (3 au 9 mai) :** En cas de sinistre majeur (panne d'électricité ou autre urgence), les citoyens doivent être autonomes pendant 72 heures. La vidéo de sensibilisation produite par la municipalité de Granby est disponible pour visionnement.
- b. Avis aux propriétaires – Maisons de chambre :** Les propriétaires concernés ont reçu un avis les invitant à se conformer à la réglementation municipale encadrant les maisons de chambre. Un échange a eu lieu sur le sujet. Il est rappelé que les maisons de chambre sont interdites en zone résidentielle, sous réserve de certaines conditions. Les propriétaires doivent se conformer à la réglementation avant le 1er juillet 2027.

11. Sujets divers :

- a. Déneigement piste cyclable – rue Self / boul. Forest :** Malgré des demandes répétées, ce tronçon n'est toujours pas déneigé, ce qui rend la circulation piétonne dangereuse, particulièrement en raison de la présence de résidences, de familles, d'une école et d'une garderie à proximité. Le conseil de quartier recommande formellement le déneigement de cette piste cyclable.



CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 6 | BOURLAMAQUE ET LOUVICOURT – 20 MAI 2026

- b. **Forêt récréative – projet champ de tir :** Un projet de déplacement du champ de tir afin de permettre la pratique du tir au pigeon d'argile a été présenté. Des préoccupations ont été soulevées quant à l'impact sur les sentiers existants (accro-vélo, ski de fond) et sur le processus de consultation des usagers de la forêt. Le dossier a été discuté au conseil de ville du 7 avril. Les échanges se sont poursuivis au sein du conseil de quartier.
- c. **Rencontre du 4 novembre à la MRC :** Une discussion sur la gestion des matières résiduelles a été amorcée lors de la présente rencontre. Celle-ci se poursuivra lors de la rencontre du 4 novembre à la MRC, où des représentants de celle-ci seront invités. La présidente encourage les citoyens à visiter les installations de la MRC, des visites étant organisées régulièrement.
- d. **Porter plainte – Insalubrité :** Pour signaler une situation d'insalubrité, les citoyens sont invités à soumettre leur plainte via le formulaire *Nous joindre* sur le site Web de la Ville, en y joignant une photographie à l'appui.

12. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre de quartier sera le mercredi 23 septembre 2026 à Louvicourt.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Maude Gélinas de lever la séance. Il est 21 h 31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-05-04

CHANTAL GAIGNARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

